Envoyé en préfecture le 26/09/2025 Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID: 038-213805401-20250926-2025051-DE

Département : ISERE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Arrondissement : GRENOBLE	ANNEE 2025
Commune de Veurey-Voroize	N° 2025-051

L'an deux mille vingt cinq le vingt deux septembre le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2025

PRESENTS: Pascale RIGAULT, Jean Marc QUINODOZ, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Catherine ZWOLAKOWSKI, Danielle BRET DREVON, Jean Michel DETROYAT, Véronique EUGENE, Sébastien LEMAUFF, Monique RAMUS, Laurent CAUSSE

EXCUSES: Philippe HERAUD pouvoir à C Zwolakowski, Jean Michel MAY pouvoir à JM Quinodoz, Philippe MONIER pouvoir à P Rigault, Aurore PIERRE.

N° 2025-051 Finalisation Achat a l'amiable du bâti 27 rue de la RIVE

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Vu l'inscription au budget 2025 du montant nécessaire à l'acquisition,

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines,

Après avoir entendu l'exposé de Mme. le maire demande au conseil d'acter l'achat des parcelles AD0367, AD0580 et les parcelles AD 409 etAD103

Le conseil:

- Autorise Mme. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cet immeuble et accessoires pour un prix de 410 000€ frais agence inclus. Les frais d'acte seront pris en charge par la commune et établi par le Notaire référent.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 22 septembre 2025

Pascale RIGAULT, Maire de '